Grenoble : le quartier de Villeneuve «sous état d'exception»

03/08/2010 à 8h47

Khaled Satour, «juriste et universitaire» revient sur la mort d'un braqueur au quartier de Villeneuve à Grenoble.

" les policiers apparaissent en effet comme les membres d'une bande rivale venus tuer l'un des leurs sur leur territoire, et non plus comme des garants de la sécurité et de l'ordre républicain."

Je peux tirer quelques enseignements de la situation générale résultant des faits et surtout de la manière dont on a rendu compte des événements et des dispositions prises en réaction. Je les développerai en deux points.

1. Sur le fait générateur des événements : la mort de Karim Boudouda

Quelle que soit l'évaluation que l'on peut faire des désordres qui se sont produits dans le quartier, **le fait le plus grave reste cette mort.** Il devrait toujours en aller ainsi en pareille circonstance : s'il y a mort d'homme, aucune diversion ne saurait en distraire l'attention. Comme ce fut le cas pour les émeutes de 2005, et comme ce fut le cas pour les incidents qui se sont produits depuis lors dans les cités sur une échelle plus réduite, **c'est la mort d'un jeune issu de l'émigration, impliquant la police, qui a déclenché les désordres.** (…) Sans doute, le jeune homme venait-il de participer au braquage du casino d'Uriage. Sans doute était-il un braqueur multirécidiviste.

2. Sur la «guerre» confiée à la force armée de l’Etat dans la Villeneuve

On ne dira jamais assez que la guerre n’est déclarée, sinon menée, que pour disqualifier tous les autres recours. (…) Pour le reste, cette interprétation est un tissu d’amalgames. On y mélange la Villeneuve, territoire de tous les échecs pour une grande partie de sa jeunesse et une autre Villeneuve, **territoire de concentration de toutes les délinquances, dont l’existence reste à démontrer.** Car la délinquance a certes ici une forme locale faite de trafics et d’agressions **somme toute de gravité relativement mineure pour laquelle l’identification à un espace territorial et sa défense contre les incursions hostiles est une réalité.** (…)

Indigènes de la République